Comité départemental des échecs de l'Hérault

Président : Philippe Pascal-Mousselard / ppm34@orange.fr / 06 64 48 23 87

Championnat Départemental Jeunes – Cahier des charges

Le lieu

• Une **salle de jeu avoisinant 200 places** ; possible répartition en 2 salles distinctes, afin de gérer au mieux les différences de cadence
• Une **deuxième salle polyvalente**, permettant l'analyse et l'accueil des accompagnateurs
• Un **extérieur sécurisé** pour les enfants
• Un **parking à proximité**, idéalement non accessible aux enfants
• Une zone réservée aux arbitres, avec alimentation électrique, tables, chaises et idéalement sono
• Une buvette incluant boissons et restauration rapide

Organisation de l'évènement

• le CDJE34 prend en charge l'arbitrage et les récompenses
• le CDJE34 se charge de la communication auprès des clubs
• le club organisateur se charge, dès que la date de l'évènement est connue, de réserver les jeux et les pendules auprès de la Ligue d'Occitanie
• le club organisateur doit prévoir et installer à l'avance le matériel nécessaire au déroulement de la compétition (tables, chaises ou bancs et éventuellement nappes)
• l'inscription des joueurs est gérée par l'arbitre principal, également responsable du règlement, en collaboration avec le Bureau du CDJE34

Installation de la salle de jeu par le club organisateur

• Disposition de la salle en zones distinctes pour chaque catégorie (avec un minimum d'espace pour les séparer et un intitulé pour chacune)
• Disposition des échiquiers et des pendules, avec un numérotage propre à chaque zone
• Installation à côté de chaque échiquier des feuilles de résultat (idéalement une couleur par zone) et des feuilles de parties (en prévoir 800)

Gestion de la sécurité par le club organisateur

• Communication locale permettant la bonne organisation de l'évènement (mairie, assurance, police municipale, services techniques, pompiers…)
• Trousse de premiers secours (si rien n'est prévu sur le site)
• Eventuellement, gestion du système d'alarme